



**«NOUVEAUX VENUS» ...
... DANS LE PAYSAGE
CACOUNOIS !**

Pages 3, 12 et 16



21 JUILLET

28 JUILLET

4 AOÛT

Page 3



Page 16

10 ET 11 AOÛT 2019

307

Vol. 45, No 3 - Juin 2019

JOURNAL

Epik *Cacouna*



KAGWANAK

ACTUALITÉS



«NOUVEAUX VENUS» DANS LE PAYSAGE CACOUNOIS !

Pages 3, 12 et 16



21 JUILLET

28 JUILLET

4 AOÛT

cacouna
en
concerts

Page 3



DEUX NATIONS, UNE FÊTE
FESTIVAL HISTORIQUE DE CACOUNA
POW WOW MALÉCITE

Page 16

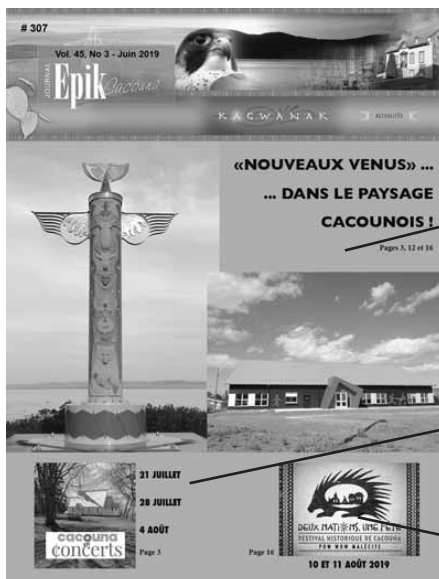
10 ET 11 AOÛT 2019

sommaire

Vol. 45, no 3 - Juin 2019

- 2 sommaire
- 3 éditio / cacouna en concerts
- 4 corpo dev. / caisse desjardins
- 5 chron. migrateur / chron. métisse
- 6 expo «sur la plage de cacouna»
- 7 fabrique / fermières / l. magique
- 8 hommage MARIA / horaire marées
- 9-11 municipal
- 12 mot de la mairesse + offre emploi
- 13 messages municipaux
- 14 page santé / messages
- 15 babillard / biblio
- 16 2 nations, 1 fête 2019

+ (distribution locale)
notre cahier des services 2019



NOTRE COUVERTURE

NOUVEAUX VENUS DANS LA PAYSAGE CACOUNOIS

* «Loisirs Place St-Georges» et Sculpture «Contre Vents et Marées»: deux nouvelles installations dans l'environnement de Cacouna et en attente d'être inaugurés... Pages 3, 12 et 16.

** L'Église St James sera le théâtre cet été de 3 nouveaux «Cacouna en concerts». P.3 et le secteur Fontaine Claire, de la 8^e édition de «Deux Nations, Une Fête».

à la une

NOUVEAUX VENUS

DANS LE PAYSAGE CACOUNOIS
Pages 3, 12 et 16

CACOUNA EN CONCERTS

ÉGLISE ST JAMES
Page 3

DEUX NATIONS, UNE FÊTE

SECTEUR FONTAINE CLAIRE
Page 16

PARUTIONS À VENIR

Première date: réception matériel
2^e date: distribution

#308 - SEPT 5 / 12
#309 - OCT 17 / 24
#310 - DÉC 5 / 12



Journal EPIK de Cacouna

- JOURNAL EPIK DE CACOUNA, www.journalepik.com

C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. «epik@videotron.ca»

- TIRAGE: 1050 exemplaires, 6 fois / an

- DISTRIBUTION:

Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).

MEMBERSHIP: 5.\$ / an - Campagne automnale 12 sept. au 20 déc.

- PUBLICITÉ LOCALE: CARTES D'AFFAIRES: 70.\$ / an.

AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$;

PAGE INTÉRIEURE: 140.\$, 1/2: 70.\$, 1/4: 35.\$, 1/8: 20.\$.

Contactez Yvan Roy (418.862.3061, laissez le message) ou envoyez un courriel à epik@videotron.ca.

- CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Yvan Roy, prés.coord.; Marielle Perron, v.prés.; Christine Belliveau sec.

- DÉPOT LÉGAL: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada,

ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.

- POLITIQUE D'INFORMATION:

Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.

La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.

L'EPIK est
membre de



NOS PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES

MARCHÉ DESBIENS & FILS,
DÉPANNEUR KAKOU, BUREAU MUNICIPAL
OU DIRECTEMENT À L'ÉDITEUR:

journalepik.com - epik@videotron.ca



Le journal EPIK a reçu, pour l'année 2018-2019, une aide au fonctionnement de 10 520 \$ du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.





Peut-être ne les avez-vous pas encore remarqués, ces deux «nouveaux venus» dans notre paysage cacounois?

Le premier est une grande sculpture verticale et vient d'être élevé, début juin, sur la pointe de l'ancien quai du village (terrain cédé par le Fédéral à la Première Nation Malécite de Viger). Son auteur, Gilles Lepage, est celui-là même qui avait sculpté, il y a deux ans, la pierre de granit «Nos Origines», qu'on

peut toujours admirer à l'angle des rues du Quai et de la Grève. Également taillée dans le granit (ancien rouleau-support central pour le papier de la Cie FF Soucy) cette oeuvre verticale s'appellera «Contre Vents et Marées» et sa symbolique vous est présentée en page 16. Elle sera inaugurée lors de l'événement *Deux Nations, Une Fête* des 10 et 11 août prochains.

Le second est un bâtiment, le nouveau Centre de loisirs:



LOISIRS PLACE ST-GEORGES dont la construction a été terminée fin mai et qui sera inauguré à l'automne.

Porteurs de symboles et de sens, ces «nouveaux venus» témoigneront aux générations futures du vécu communautaire et historique qu'ils auront permis de réaliser, d'approfondir et de comprendre. Pour ces raisons, ils auront valeur de symboles pour la communauté cacounoise.



Et, de cette église qui a permis 175 ans de rassemblements communautaires, de rencontres

et de partages; que nos ancêtres ont élevée, entretenue et préservée; qui a démontré la capacité de cohésion et d'entraide qu'elle peut créer; qui porte encore le souvenir

et l'énergie des temps forts de la vie de nos parents et de nos grands-parents: qu'en ferons-nous? Qu'en faisons-nous? Nous avons la chance qu'elle soit toujours là et en bon état.



Saurons-nous reconnaître l'importance de sa présence? Saurons-nous en faire encore un lieu inspirant, motivant et signifiant? Un lieu où on peut entendre battre «le coeur du village» ?

2019 - 4^e édition, Une programmation pour TOUTE LA FAMILLE

cacouna EN concerts

L'ÉVÉNEMENT MUSICAL «CACOUNA EN CONCERTS» nous présente cet été sa 4^e édition de trois concerts du dimanche. Toujours en formule **CONTRIBUTION VOLONTAIRE**, et **DÉBUTANT À 15H00**, une belle variété est au programme et plaira à tous les âges.

Chaque concert offre en première partie une prestation d'un jeune lauréat du prix *Cacouna en concerts du Festival-Concours de Musique de Rivière-du-Loup et de la région du Bas-St-Laurent, édition 2019*.

21 JUILLET (DIMANCHE 15H00)

ENSEMBLE EX ÆQUO (Duo piano, prestations et mises en scène amusantes).

En ouverture, **Jean-Sébastien Blais** (Jeune musicien, haut-bois, du Festival-Concours de RDL).

28 JUILLET (DIMANCHE 15H00)

ENSEMBLE BLÙ BAMBÙ (Groupe de Cynthia Viel 2 haut-bois, 1 basson. Répertoire varié).

En ouverture, **Gabrielle Caux**, pianiste de La Pocatière, 19 ans).

4 AOÛT (DIMANCHE 15H00)

TRIO LES ESKERS

(Groupe de Frédéric St-Pierre, violon-violoncelle-piano)
En ouverture: **Jolène Plourde** (jeune violoniste de 13 ans).

Bons concerts !

Corpo de DÉVELOPPEMENT



Les administrateurs de la Corporation se sont réunis deux fois depuis l'AGA du 19 mars, soit le 18 avril et le 23 mai. En plus de réaliser les démarches administratives de changement de signataires et de mise à jour au Registre des entreprises, ils ont révisé le plan d'action et convenu de celles (les actions) à prioriser dans le temps. Enfin ils ont précisé le partage des tâches pour les activités estivales et automnales déjà prévues.

La première à être réalisée a été celle de *dons d'arbres et dons et échanges de plants*, en collaboration avec la Municipalité, le 18 mai. Francine, Serge, Luc et Georges s'y sont impliqués. Plusieurs personnes en ont profité et pourront verdier et fleurir leur environnement et même nourrir leurs proches. L'activité échange aura avantage à être précisé, amélioré et bien publicisé. Nous comptons sur vos suggestions afin de mieux répondre au nombre grandissant de personnes et familles intéressées à bien gérer leur jardin fleuri et/ou potager.

Autres activités au programme: *Nettoyage des berges* du 9 juin (photos ci-contre), *Deux Nations*, *Une Fête*, les 10 et 11 août, et *Journée de la Culture* (sans doute 28 sept.)

RECORD DE PARTICIPATION: 30 PERSONNES AU NETTOYAGE DES BERGES



Une bonne grosse remorque de déchets de moins à potentiellement se retrouver dans le fleuve. Super bon lunch chaud gracieusement préparé par Luc Hal-lé (Marché Desbiens & Fils) incluant breuvages pour tous! Et merci bien sûr aux participants de tous âges pour votre belle énergie et votre bonne humeur.



Aux organismes à but non-lucratif membres du territoire de la Caisse Desjardins de Viger et Villeray

*Vous avez en tête un projet structurant qui vise
l'amélioration de la qualité de vie de votre collectivité
et qui demande une contribution de 10 000 \$?*



Pendant la belle saison, réunissez les membres de votre organisme et planifiez votre projet. Au cours du mois d'août, et ce, jusqu'au 6 septembre prochain, déposez votre projet et courez la chance que celui-ci soit sélectionné parmi trois projets afin d'être soumis aux votes du public et recevoir 10 000 \$ pour le concrétiser! Si vous êtes finaliste, 3 000 \$ ou 2 000 \$ vous seront remis!

Une soirée de dévoilement du projet gagnant et des finalistes aura lieu le 18 octobre prochain en compagnie de tous les organismes qui auront participé à ce concours rassembleur!

Les détails du concours et le formulaire de candidature paraîtront sur le Web dans les prochaines semaines.



*Pour plus d'information, nous vous invitons à communiquer
avec Christine Malenfant au 418 898-2061 ou 418 497-3901,
poste 7168121 ou à l'adresse courriel suivante :
christine.l.malenfant@desjardins.com*

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter un magnifique été!



Voyage intérieur d'un oiseau migrateur...

06-2019

- 11 -

~ Que faire quand on te dit que c'est la fin du monde ~

La vie anime la Terre depuis déjà des millénaires. Avec les prévisions alarmantes des dernières années, on est en droit de se demander ce qu'on a bien pu faire de si destructeur pour amener les scientifiques à dire que la viabilité de la Terre se dégrade. Tout le monde a sa petite idée, mais je n'écris pas ces lignes pour donner la mienne. *Pour l'heure, j'aimerais parler de comment demeurer sain d'esprit et d'âme.*

Dans ces circonstances alarmantes, il est deux fois plus important de se reconnecter à soi-même et à l'Univers. Ainsi, nous sommes au bon diapason pour recevoir les signes. Que devrions-nous faire ? Paniquer et se laisser mourir n'est pas la solution. Suivre son instinct l'est toujours. Pour cela, il faut être en mesure de l'écouter.

Si tu te sens perdu avec la chaleur qui revient et qui te donne envie d'aller t'étendre sur la plage, mais que tu te dis qu'il est temps de poser des actions concrètes dans un quelconque domaine; l'énergie de l'action ressort, l'hibernation est finie, mais tu ne sais soudainement plus quoi faire; ce que je te propose, c'est de t'installer avec un carnet et un crayon, de prendre de grandes respirations, puis d'écrire tout ce qui te passe par la tête. L'important, c'est de tout sortir. Ce que tu feras par la suite, ça ne regarde que toi. Personne n'a rien à redire.

Si ton instinct te dit de sortir dans les rues avec les jeunes qui manifestent pour la planète, alors, go!

S'il te dit de rester chez toi et de regarder des films, soit. Peut-être as-tu quelque chose à en tirer? Peut-être as-tu besoin de relaxer, penser à autre chose?

S'il te dit d'ouvrir un restaurant, vas-y! Tu apporteras ta sauce à la société.

S'il te dit de partir autour du monde, allez! Va découvrir d'autres modes de pensée!

S'il te dit de faire une retraite, méditer, *great!* Tu te reconnecteras certainement.

L'important, c'est d'aimer et de croire en ce qu'on fait, d'être motivé à mener nos projets à terme.

Qu'ils soient concrètement reconnus comme sauveteurs ou populaires importe peu. Il faut avant tout suivre notre sentier personnel; notre raison d'être; nos motivations de vie; ce qui nous fait vibrer.

Ce n'est pas parce qu'on te dit que la fin du monde est à nos portes que tu dois vivre comme si elle était déjà arrivée.

Mélanie

Belliveau-Ray



CHRONIQUE MÉTISSE



La 9^e et dernière partie de «LA VIE SINGULIÈRE ET FASCINANTE DE GREY OWL» sera présentée dans le prochain numéro de septembre 2019 avec une courte conclusion et la liste tant attendue de toutes ses oeuvres.

BEL ÉTÉ À TOUS NOS LECTEURS!

Ginette Legendre, recherchiste métisse

L'exposition «Sur la plage de Cacouna au 19^e siècle»

Photos Yan Roy

DES TRACES LAISSÉES SUR LES PLAGES DE CACOUNA

L'artiste Marjolaine Dionne reste attachée à son passé, aux couleurs de son enfance et fidèle à l'un des beaux villages du Québec: Cacouna.

Cacouna l'inspire...

Marjolaine se veut porteuse de souvenirs et porte-parole de son village natal. Malgré ses absences, sa vie ailleurs... Cacouna est imprimé en lettres d'or sur son coeur. Ici et maintenant, elle ouvre son coeur et dévoile au grand jour ses tableaux aquarelles.

Marjolaine partage avec nous son amour pour le fleuve majestueux, la splendeur des couchers de soleil et finalement, nous invite à jeter un regard lumineux sur les moments de BONHEUR vécus lors des promenades sur les plages de Cacouna.

L'aquarelliste présente avec attention et vigilance: les voyageurs, les estivants, les gens de Cacouna profitant du sable, du soleil et de la plage.

À l'époque retracées par les tableaux de l'artiste, Cacouna est un lieu de plaisance estimé et l'endroit idéal pour un séjour de repos au bord de la mer.

Marjolaine met en lumière son Cacouna et rend un vibrant hommage aux personnes l'ayant habité hier et celles y vivant aujourd'hui. Elle profite de l'occasion pour éclairer, illuminer sa famille fière de participer à l'événement créé par leur aînée.

Grâce à l'Art et au talent de Marjolaine, cette exposition «Ravivez les Souvenirs» demeure un précieux parchemin, un album de famille unique.

Nous nous souviendrons longtemps... et... garderons, au fond de notre coeur, ce trésor inestimable.

Les mots de la fin:

Le souvenir du poète Émile Nelligan hante les murs de cette bibliothèque municipale. Je vous laisse ces quelques lignes de Nelligan afin de renouer avec sa fantaisie et recréer ainsi dans ce lieu de lecture, une atmosphère poétique.

Clair de lune intellectuel

*Ma pensée est couleur de lumières lointaines,
Du fond de quelque crypte aux vagues profondeurs.
Elle a l'éclat parfois de subtiles verdeurs
D'un golfe où le soleil abaisse ses automnes.
(...)
Ma pensée est couleur de lunes d'or lointaines.*

Nelligan, Émile, Poésies complètes, 1896-1899, Montréal/Paris, Fides, 1952, p.41.

*Merci Marjolaine d'avoir partagé ton monde avec moi. Continue. Tes souvenirs me fascinent...
En toute amitié et sincérité,
Pauline Voyer*



Une quarantaine de personnes ont assisté au vernissage de l'exposition de Marjolaine et à la présentation, par sa soeur Lynda et Georges Pelletier, de la petite histoire où Cacouna était fréquenté pour les propriétés vivifiantes de son air salin et ses bains de mer curatifs.



Pour remercier la Biblio et ses bénévoles, Marjolaine a tenu à leur remettre un tableau qu'elle a réalisé de Nelligan au temps où il venait de passer ses beaux étés d'adolescent à fréquenter les plages et les sentiers de Cacouna où il a inmanquablement tiré une bonne partie de son inspiration.
De g. à dr. sur la photo: Gilles Préfontaine (bénév.), Céline Roy (resp.), Michel Royal (bénév.), l'artiste Marjolaine Dionne et Francine Côté, conseillère municipale déléguée.

Conseil de FABRIQUE

Vandalisme au cimetière et dans les environs

Plusieurs pierres tombales ayant déjà été démolies, le conseil de Fabrique demande aux résidents demeurant près du cimetière ou dans les rues avoisinantes d'être vigilants. Si vous êtes témoins de personnes en train de saccager des monuments ou bâtiments, avertissez immédiatement la police. La SQ est au courant et saura intervenir rapidement.

Merci de votre collaboration.

Visite de l'église

Nous avons encore cette année des visites guidées de l'église. Du 19 juin au 17 août, notre guide, **Geneviève Morin**, sera au poste pour bien informer visiteurs et touristes.

Notre église?

Comme mentionné dans le feuillet paroissial du secteur, « nous nous interrogeons sur l'avenir de notre église en raison du manque de personnel à l'entretien, du manque de financement et aussi du manque d'intérêt des plus jeunes. Nous ne prendrons pas de décisions sans vous en parler. Une assemblée de paroissiens aura lieu à l'automne et sera annoncée auparavant. En attendant, bonne réflexion. »

Très bel été à tous!

Andrée Migneault, présidente

Cercle des FERMIERES

À l'exposition du 16 mai dernier à la salle paroissiale, de nombreux visiteurs ont pu admirer la qualité des créations de nos artisanes.



- Les fermières font relâche cet été pour l'Expo-Vente, mais leurs pièces seront en vente à l'atelier du Cercle tout au long de l'été lors de leur présence.

- Elles vous attendront également à leur **Friperie le 5 octobre** et à leur **Marché de Noël les 16-17 novembre**.

- Nous célébrons cette année nos **85 ans d'existence**.

- **Notre local a été rénové** et il sera inauguré à l'automne.

- **Si l'artisanat vous intéresse, vous pouvez vous joindre à nous en tout temps.**

Pour information **Diane Morin 418-605-3412**

Nous vous souhaitons un bel été.

Diane Morin, resp.

par Yvan Roy

La Langue

MAGIQUE



RICHESSE ET DRÔLERIES DU FRANÇAIS

EXPRESSIONS DU QUÉBEC... et d'ailleurs

Voici une série d'expressions courantes au Québec recueillies et expliquées par Louis-Philippe Pelletier, pour l'usage de toute personne intéressée et particulièrement les personnes moins familières avec le français parlé au Québec, ou avec la langue française en général. Les lettres **N.R.** ajoutées à une expression signifient que, de façon subjective, comme il le reconnaît, l'auteur n'en recommande pas l'utilisation.

1- Réglons tout-de-suite le cas un peu pénible des y, des à, des è...

Y = il, ils ou elles (comme dans *Yé=il est*, ou *y sont=ils ou elles sont*, ou encore *y a=il a*, ou *il y a*, et *y ont=ils ont*, ou *elles ont*). Par ailleurs, *è=elle*, au singulier (comme dans *è grande=elle est grande*). **N.R.**

2- Avoir son voyage = En avoir ras-le-bol; trouver aberrant une situation ou une nouvelle qu'on apprend.

(Comme *J'ai mon voyage!* = On exagère vraiment, ou c'est incroyable!).

3- Y va (y vont) y goûter = Il sera rudement puni pour ça... **N.R.**

4- En manger une, ou manger une claque = Recevoir une gifle ou même se faire battre; ou connaître une grande déception, pour un motif quelconque.

5- Manger une volée = recevoir la fessée; se faire battre, se faire tabasser.

6- Coûter les yeux de la tête = Coûter extrêmement cher.

7- Se forcer le ciboulot = Faire un grand effort pour comprendre une chose ou accomplir une tâche complexe.

8- Avoir du front (parfois on ajoute tout l'tour d'la tête) = Poser un geste audacieux, ou effronté, compte tenu des circonstances...

9- Avoir du toupet = À peu près la même chose qu'avoir du front.

10- Dire à quelqu'un : Tu peux aller te rhabiller (ou de quelqu'un qu'il peut aller se rhabiller) = On estime qu'il n'est pas à la hauteur de la tâche à accomplir.

11- Envoyer quelqu'un au diable = Mettre fin abruptement à un dialogue ou à une rencontre, ou montrer un total manque d'intérêt envers une personne.

12- Faire la barbe à quelqu'un = se montrer supérieur à lui dans un domaine, sur un plan..

Avec MARIA DÉGARIE,

Hommage au suivant a un maillon de plus à la chaîne

Suite à l'hommage rendu à Marielle (Roy) Dumont l'an dernier (21 avril), nous avons rappelé l'origine et le sens de ce type d'hommage:

«C'est en 2017 que Papa Noël Sow et Mélanie Émond de R-du-Loup ont imaginé cette nouvelle façon de dire merci à une personne de notre entourage qui nous a aidé d'une manière significative à une période de notre vie. *Hommage au suivant* n'a rien de bien sorcier, il s'agit d'organiser une belle fête à l'intention de notre invité qui, à son tour, pourra souligner l'implication d'une autre personne. L'appellation *Hommage au suivant* prend ainsi tout son sens.»

Marielle a donc choisi cette année de passer le flambeau-hommage à Maria Dégarie, petite fille de Cap d'Espoir, en Gaspésie et maintenant grande dame de Cacouna, connue et appréciée de tous avec ses multiples implications sociales et communautaires chez nous et autour, sans parler de tous ceux qui la reconnaissent à travers ses savoureuses pâtisseries!

C'est le 3 mai dernier, en 5 à 7, que Marielle a rassemblé plusieurs ami-e-s de Maria - pas tous, car la salle n'aurait pas été assez grande! - pour lui rendre un touchant hommage.



Pour de belles promenades sur nos plages HORAIRE DES MARÉES ESTIVALES

JUILLET 2019

1 LUN	2 MAR	3 MER	4 JEU
2h21 15,7 9h02 3,3 14h53 13,1 20h44 3,8	3h05 16,9 9h46 2,5 15h38 13,6 21h30 3,3	3h50 17,7 10h31 1,7 16h23 13,9 22h16 2,5	4h36 18,0 11h16 1,3 17h10 14,3 23h04 2,5
5 VEN	6 SAM	7 DIM	8 LUN
5h24 18,0 12h03 1,3 17h58 14,3 23h53 2,5	6h13 17,7 12h51 1,7 18h49 14,3	0h46 2,9 7h05 16,9 13h42 2,0 19h43 14,3	1h44 3,3 7h59 15,7 14h36 2,5 20h40 13,9
9 MAR	10 MER	11 JEU	12 VEN
2h49 4,2 8h58 14,6 15h32 3,3 21h40 13,9	4h03 4,6 10h03 13,6 16h31 4,2 22h44 13,9	5h20 4,6 11h13 12,8 17h31 4,6 23h48 14,3	6h33 4,6 12h23 12,4 18h29 4,6
13 SAM	14 DIM	15 LUN	16 MAR
0h49 14,6 7h39 4,2 13h26 12,4 19h24 4,6	1h44 15,1 8h34 3,8 14h20 12,4 20h15 4,6	2h34 15,7 9h22 3,3 15h08 12,8 21h00 4,2	3h19 16,2 10h05 2,9 15h50 12,8 21h42 3,8
17 MER	18 JEU	19 VEN	20 SAM
4h00 16,2 10h44 2,9 16h31 13,1 22h22 3,8	4h40 16,2 11h20 2,9 17h09 13,1 23h00 3,8	5h18 16,2 11h55 2,9 17h47 13,1 23h37 3,8	5h55 15,7 12h28 3,3 18h24 13,1
21 DIM	22 LUN	23 MAR	24 MER
0h15 4,2 6h31 15,1 13h01 3,8 19h02 13,1	0h54 4,6 7h09 14,6 13h35 4,2 19h41 12,8	1h36 5,0 7h48 13,6 14h12 4,6 20h23 4,6	2h25 5,5 8h32 12,8 14h52 5,0 21h10 12,8
25 JEU	26 VEN	27 SAM	28 DIM
3h22 5,8 9h23 12,0 15h39 5,5 22h03 12,8	4h31 6,2 10h24 11,6 16h34 5,8 23h03 13,1	5h46 5,8 11h33 11,3 17h34 5,8 23h41 11,3	0h04 13,6 6h54 5,5 12h41 11,3 18h34 5,5
29 LUN	30 MAR	31 MER	
1h03 14,6 7h53 4,6 13h40 12,0 19h31 4,6	1h57 15,7 8h43 3,3 14h32 12,8 20h24 3,8	2h47 16,5 9h30 2,5 15h20 13,6 21h15 2,9	

AOÛT 2019

1 JEU	2 VEN	3 SAM	4 DIM
3h36 17,7 10h15 1,3 16h07 14,3 22h04 2,0	4h23 18,4 11h00 0,9 16h54 15,1 22h51 1,3	5h11 18,4 11h44 0,4 17h41 15,4 23h43 1,3	5h59 18,0 12h29 0,9 18h29 15,4
5 LUN	6 MAR	7 MER	8 JEU
0h35 1,7 6h48 16,9 13h15 1,3 19h19 15,4	1h30 2,5 7h39 15,7 14h03 2,5 20h11 15,1	2h30 3,3 8h35 14,3 14h54 3,3 21h07 14,3	3h40 4,2 9h36 12,8 15h52 4,6 22h09 13,9
9 VEN	10 SAM	11 DIM	12 LUN
4h58 4,6 10h46 11,6 16h56 5,0 23h18 13,9	6h18 5,0 12h02 11,3 18h04 5,5	0h29 13,9 7h29 4,6 13h13 11,3 19h08 5,5	1h32 14,3 8h25 4,2 14h09 11,6 20h02 5,0
13 MAR	14 MER	15 JEU	16 VEN
2h24 15,1 9h11 3,8 14h55 12,4 20h48 4,2	3h07 15,4 9h49 3,3 15h35 12,8 21h29 3,8	3h46 15,7 10h24 2,9 16h11 13,1 22h07 3,3	4h22 15,7 10h55 2,9 16h45 13,6 22h42 3,3
17 SAM	18 DIM	19 LUN	20 MAR
4h57 15,7 11h25 2,9 17h19 13,9 23h17 3,3	5h30 15,4 11h53 2,9 17h52 13,9 23h52 3,3	6h03 15,1 12h22 3,3 18h25 13,9 24h00 13,6	0h27 3,8 6h38 14,3 12h52 3,8 19h00 13,6
21 MER	22 JEU	23 VEN	24 SAM
1h06 4,2 7h13 13,6 13h24 4,2 19h37 13,6	1h48 4,6 7h53 12,8 14h00 4,6 20h20 13,1	2h40 5,5 8h40 12,0 14h43 5,5 21h11 13,1	3h45 5,8 9h39 11,3 15h39 5,8 22h13 13,1
25 DIM	26 LUN	27 MAR	28 MER
5h07 5,8 10h53 11,0 16h49 5,8 23h25 13,6	6h27 5,5 12h12 11,0 18h05 5,5 19h12 4,6	0h36 14,3 7h32 4,2 13h20 11,6 19h12 4,6	1h38 15,4 8h25 3,3 14h15 12,8 20h10 3,3
29 JEU	30 VEN	31 SAM	
2h32 16,5 9h11 2,0 15h03 13,9 21h03 2,0	3h21 17,7 9h55 0,9 15h49 15,1 21h52 1,3	4h08 18,0 10h37 0,4 16h34 15,7 22h41 0,4	

SEPTEMBRE 2019

1 DIM	2 LUN	3 MAR	4 MER
4h54 18,0 11h18 0,4 17h19 16,5 23h29 0,4	5h40 17,7 12h00 0,4 18h04 16,5	0h19 0,9 6h27 16,5 12h42 1,3 18h50 16,2	1h11 1,7 7h16 15,1 13h26 2,5 19h39 15,4
5 JEU	6 VEN	7 SAM	8 DIM
2h07 2,9 8h08 13,6 14h14 3,8 20h32 14,6	3h14 4,2 9h08 12,0 15h11 5,0 21h35 13,9	4h35 5,0 10h19 11,0 16h22 5,8 22h49 13,1	6h01 5,5 11h43 10,5 17h42 6,2
9 LUN	10 MAR	11 MER	12 JEU
0h09 13,1 7h13 5,0 12h59 11,0 18h53 5,8	1h17 13,9 8h08 4,6 13h55 11,6 19h49 5,0	2h08 14,3 8h49 4,2 14h38 12,4 20h34 4,6	2h50 15,1 9h24 3,8 15h14 13,1 21h13 3,8
13 VEN	14 SAM	15 DIM	16 LUN
3h26 15,4 9h54 3,3 15h46 13,6 21h49 3,3	3h59 15,4 10h22 2,9 16h18 14,3 22h22 2,9	4h31 15,4 10h49 2,9 16h48 14,6 22h55 2,9	5h03 15,1 11h15 2,9 17h28 14,6 23h28 2,9
17 MAR	18 MER	19 JEU	20 VEN
5h35 14,6 11h42 3,3 17h50 14,6	0h02 2,9 6h07 14,3 12h11 3,3 18h22 14,6	0h38 3,3 6h42 13,6 12h42 4,2 18h58 14,3	1h19 4,2 7h22 12,8 13h17 4,6 19h40 13,9
21 SAM	22 DIM	23 LUN	24 MAR
2h08 5,0 8h08 11,6 14h00 5,5 20h30 13,6	3h13 5,5 9h08 11,0 14h59 5,8 21h35 13,6	4h39 5,8 10h27 10,5 16h20 6,2 22h55 13,6	6h06 5,0 11h15 11,0 17h47 5,8
25 MER	26 JEU	27 VEN	28 SAM
0h15 14,3 7h11 4,2 13h03 12,0 19h00 4,6	1h21 15,4 8h03 2,9 13h57 13,6 19h59 3,3	2h15 16,5 8h47 1,7 14h44 14,6 20h51 1,7	3h03 17,2 9h29 0,9 15h28 16,2 21h40 0,9
29 DIM	30 LUN		
3h49 17,7 10h09 0,4 16h11 16,9 22h27 0,0	4h34 17,2 10h49 0,4 16h53 17,7 23h14 0,0		

de route; ledit bail est renouvelé pour une période d'un an soit du 23 novembre 2018 au 22 novembre 2019.

Dépôt de la demande au programme AGRI-ESPRIT pour la patinoire de Cacouna, programme permettant d'obtenir une subvention substantielle afin de combler les dépenses reliées à la construction de la patinoire du nouveau Centre des Loisirs Place St-Georges.

Dépôt de la demande au programme de la Politique Familiale Municipale.

Une demande de financement a été déposée pour le projet de la Politique Familiale Municipale; le coût total du projet pour l'ensemble des municipalités participantes est de 52 500 \$; le financement accordé du Ministère est de 36 700 \$, représentant 70% du total. La contribution budgétée des municipalités est de 15 750 \$ représentant le 30% du total, ce qui donne un coût de 2 500\$ pour la participation de la municipalité de Cacouna. La répartition des avoirs se fera en distribution avec les 6 municipalités participantes.

Club des Ambassadeurs. Madame Ghislaine Daris, mairesse, représentera la municipalité de Cacouna lors de l'évènement du 24 avril prochain tenu à l'Hôtel Lévesque de Rivière-du-Loup. Une gratuité du Club des Ambassadeurs.

Club des 50 ans et plus, invitation à leur 45^e anniversaire.

Madame Ghislaine Daris, mairesse, représentera la municipalité accompagnée de monsieur Benoît Thériault à cette assemblée du 45e dont le coût du souper est de 20 \$ par personne.

Règlement concernant les ventes itinérantes sur le territoire. Lecture du règlement de zonage 8.2.1.7 des ventes de biens d'utilité domestique (ventes de garage).

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Service incendie. Dépôt du rapport du service incendie mars 2019 pour information. Communication, transfert du réseau. Lecture d'une lettre en relation avec l'utilisation des communications et réseaux d'urgences.

Reddition de compte du programme SUMI. Une demande de subvention avait été déposée en relation avec le programme SUMI (Service d'Urgence en Milieu Isolé); le dépôt de la reddition de compte au programme a été fait le jeudi 28 mars pour un montant de 7556.12 \$ dont le programme ne prévoit qu'un montant de 6214.21\$ pour un déficit de 1341.91\$; la confirmation des argents à recevoir suivra sous peu.

Rémunération pour pratique (48 heures annuellement) des pompiers.

ATTENDU que la formation mensuelle ou la pratique mensuelle des pompiers est parfois offerte par un lieutenant et non le chef

des opérations dépendant de la disponibilité de celui-ci; il est résolu que le salaire sera ajusté en conséquence pour monsieur David Beaulieu au même taux qu'en intervention c'est-à-dire 24.55 \$/h pour un maximum annuel total des formateurs de 48 heures et ce, selon la convention avec les pompiers; que monsieur David Beaulieu ne peut donner la formation si le chef des opérations s'engage à le faire selon l'entente; qu'un seul formateur sera rémunéré par pratique mensuelle.

Ajustement demandée de la facturation de St-Arsène.

CONSIDÉRANT que les factures en relation avec les interventions RDLI : 20190122-031 et RDLI 20190122-032 impliquant la mobilisation de notre service d'incendie à se déplacer à St-Arsène;

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité de St-Arsène d'annuler ces factures puisqu'elle n'est pas responsable de la distribution de l'appel par le répartiteur;

Il est résolu : QUE malgré l'erreur, qui n'appartient pas à la municipalité de Cacouna, des appels lancés pour recevoir l'aide de la brigade d'incendie Cacouna; QUE des salaires pompiers ont été payés à notre brigade pour le déplacement à raison d'un minimum de trois (3) heures comme convenu à la convention en force; QUE la municipalité de St-Arsène devra acquitter les factures concernées aux déplacements de nos employés de la brigade d'incendie appelés lors de ces évènements.

Acquisition d'une solution Web / sécurité civile.

ATTENDU qu'afin de respecter les obligations découlant du règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

ATTENDU que le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU qu'afin de respecter le règlement susmentionné, la municipalité de Cacouna aura notamment l'obligation:

- de désigner les personnes responsables de la réponse aux sinistres, d'avoir la capacité d'alerter la population,
- d'alerter les citoyens et mobiliser les personnes désignées par la municipalité en cas de sinistre réel ou imminent conformément au règlement,
- d'élaborer et mettre en place les moyens de diffuser à la population de l'information visant la protection des personnes et des biens sur notre territoire lors de sinistres majeurs, réels ou imminent,

- de concevoir, d'évaluer et d'actualiser au besoin le plan de sécurité civile et d'assurer la formation du personnel ainsi que la tenue d'exercices;

ATTENDU qu'afin de pouvoir respecter toutes les mesures relatives à cette nouvelle réglementation, la Municipalité de Cacouna a réalisé des démarches auprès de différentes entreprises offrant de tels services intégrés (incluant les services d'un automate d'appel) afin de comparer les offres disponibles sur le marché; ATTENDU que la solution ID Side ÉCHO, édition MMS, serait la plus appropriée pour nos besoins en offrant une formule intégrée qui se détaille comme suit :

- L'utilisation d'une solution web mobile
- Les contenus exigés par le Min. de la Sécurité Publique et adaptés à notre réalité :
 - * Plan Municipal de Sécurité Civile, CCMU (Centre de Coordination des Mesures d'Urgences), CHU (Centre d'Hébergement d'Urgence),
 - * PPI en cas d'inondation ou PPI en cas de tempête hivernale ou en cas de chaleur extrême (au choix),
 - * La mise en œuvre de la solution par le personnel qualifié d'ID Side,
 - * La formation et l'accompagnement des ressources,
 - * Le soutien aux utilisateurs et la mise à jour régulière des contenus;

ATTENDU que grâce à un regroupement de 7 municipalités, les coûts de mise en place, de formation et d'intégration, ainsi que la tarification nous seraient offerts à un tarif très compétitif;

Il est résolu: QUE la municipalité de Cacouna approuve l'achat et l'implantation du logiciel ID Side pour un montant maximum de 5 455 \$ avant taxes plus les frais annuels récurrents liés à l'utilisation et la mise à jour du logiciel;

QUE la dépense liée à l'achat et l'implantation du logiciel ID Side pour un montant maximum de 5 455 \$ avant taxes sera payée par le biais du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres.

TRAVAUX PUBLICS

Cendriers à 9 mètres, achat. ATTENDU que la loi oblige les fumeurs à consommer à 9 mètres des édifices; CONSIDÉRANT les écriteaux qui ont été installés à différents endroits sur le territoire de la municipalité et afin d'accommoder les utilisateurs; Il est résolu d'acheter 4 cendriers disposés à des endroits stratégiques sur le territoire; de marque JustRite modèle N1703 au montant de 102.96 \$ +t chez TenaQuip.

Balayage des trottoirs, saison 2019. La soumission de Gregtech Inc au montant de 450.\$ +t est retenue pour le balayage mécanisé printanier des trottoirs de la municipalité.

le directeur des travaux publics de la municipalité devra faire en sorte de coordonner la date du travail avec le MTQ afin de maximiser le travail commandé.

Abat poussière, saison 2019. Le service de Lamontagne Inc est retenu pour le Chlore de calcium liquide 35% (abat poussière) à raison de 0.36 \$ le litre pour une dépense approximative de 3,000 litres prévue pour l'ensemble de la municipalité +t.

HYGIÈNE DU MILIEU

Installation des pancartes de "défense de fumer, vapoter, cannabis".

ATTENDU que la municipalité interdit la consommation de cigarette, cigare, vapoteuse ou cannabis dans ces lieux publics et dans ses édifices municipaux; des pancartes à ces effets ont été installées à différents endroits de la municipalité; la dépense de 475.00 \$ +t fait avec Signel Services Inc est acceptée telle que présentée.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Permis de construction et certificats d'autorisation – Rapport mensuel déposé.

LOISIRS ET CULTURE

Loisirs Kakou – Rapport mensuel (mars 2019) adopté dans son entier (résumé budgétaire, résumé de réunion loisirs du 12 mars, résumé dépenses et revenus Carnaval).

Réseau Biblio, assemblée générale du 25 mai 2019. Madame Francine Côté, conseillère, est nommée représentante de la bibliothèque municipale de Cacouna; madame Céline Roy, responsable bénévole de la bibliothèque;

les dépenses encourues lors de cet événement (25 mai 2019) sont remboursées sur présentation des pièces justificatives

Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale 2019.

CONSIDÉRANT la semaine nationale de la santé mentale qui se déroule du 6 au 12 mai 2019;

CONSIDÉRANT que le thème « Découvrir c'est voir autrement » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec; que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population; que favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société; que c'est l'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent avec la Semaine nationale de la santé mentale;

ce conseil proclame la semaine du 6 au 12 mai 2019 « Semaine de la santé mentale » et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce Découvrir c'est Voir Autrement.

Coût des locations des salles du Centre

des Loisirs Place St-Georges.

La construction du nouveau Centre des Loisirs Place St-Georges nous oblige à modifier le règlement numéro 52-12 qui a été abrogé par le règlement 104-18 sous la résolution 2018-10-293.6.1; l'article 5 dudit règlement se verra ajouter les frais de location des salles suivantes aux prix suivants :
E) Salle Desjardins (Centre Jeunes de Cacouna) (MADA), aucune autre location
F) Salle Campor (Centre des Loisirs Kakou Inc), gratuit pour les loisirs Kakou Inc. Si pour autre location, le coût est de 105\$/jour.
G) Salle Cacouna, pouvant accueillir 150 personnes maximum au coût de 215\$/jour
H) Salle Meunerie de Cacouna (située du côté du corridor) pouvant accueillir 75 personnes au coût de 105 \$/jour
I) Salle Pièces GRD (située du côté jardin) pouvant accueillir 75 personnes au coût de 105\$/jour

J) Cuisine multifonctionnelle qui doit être réservée avec les salles décrites du point G à I n'est pas incluse avec les locations journalières. La cuisine est au coût de 45\$/jour.

Coût pour le branchement du réseau Internet au Centre des Loisirs Place St-Georges.

ATTENDU qu'il est primordial de pouvoir donner un service adéquat aux usagers du Centre des Loisirs Place St-Georges et de maximiser le rendement Internet; CONSIDÉRANT que la fibre optique est de meilleure qualité qu'une antenne; que l'installation de la fibre optique peut prendre un certain temps à être installée et qu'une demande à la commission scolaire est obligatoire en ce sens; que les systèmes internes au Centre nécessitent la connexion Web pour son bon fonctionnement;

Une antenne sera installée en attente des conclusions de soumissions pour la fibre et que le prix sera établi comme suit :

- NanoStation M2 135 \$ chaque. Nous en avons besoin de deux,
- Cable RJ45 extérieur 065 \$ le pied,
- Connecteur RJ45 à 1.50 \$ chaque,
- Pied Support pour antenne à 17.50 \$ x2
- Temps pour l'installation au taux de 50\$/h

Le conseil accepte cette acquisition temporaire jusqu'à l'installation de la fibre optique.

Adhésion 2019-2020 URLS Bas-St-Laurent. Le renouvellement pour 2019-2020 au coût de 150 \$ est accepté.

Demande déposée pour obtenir la Salle Municipale gratuite dans le cadre des cours de danse pour le Club des 50 ans et plus du mercredi. La salle municipale de Cacouna sera réservée pour les mercredis du 17 et 24 avril, les 1, 8, 15, 22 et 29 mai 2019; elle sera aussi réservée pour les mercredis de l'automne soit les 4, 11, 18 et 25 septembre et les 2, 9 octobre 2019; le tout donné à titre gratuit en autant que les dates ne soient pas déjà réservées.

Lettre de sollicitation pour l'obtention

du stationnement en face du parc Fontaine Claire appartenant aux Malécites de Viger. ATTENDU qu'il est d'habitude de demander la gratuité pour le stationnement situé en face du Parc Fontaine Claire pour les fêtes de la Saint-Jean-de-Baptiste; une lettre de sollicitation sera composée par la directrice générale et signée par celle-ci en conséquence.

Formulaire et coût pour le camp de jours 2019 de Cacouna. Le service du terrain de jeux et du service de garde sera offert comme suit aux tarifs suivants :

Tarifs Terrain de Jeux & Service de garde ÉTÉ 2019

FRAIS INSCRIPTION Terrain de Jeux
Temps plein (5 jrs sem) Sorties incluses
1^{er} enfant 175\$ - 2^e enf. 150\$ - 3^e enf. 125\$
Temps partiel (3 jrs sem) Sorties incluses
120 \$ 110 \$ 100 \$

SERVICE DE GARDE

Temps plein (5 jrs sem) 150\$/sem.
Temps partiel (3 jrs sem) 100\$/sem.

Il n'y aura plus de service journalier.

Soccer 2019, entraîneur, coût, association
Il y aura une saison de soccer à Cacouna au Centre des Loisirs Place St-Georges pour la saison 2019;

le salaire offert est de 15 \$ par présence pour des pratiques ou des joutes qui sera remis à l'entraîneur;

le coût d'inscription est de 40 \$ par jeune en bas de 12 ans pour l'été 2019 qui équivaut à environ une heure de pratique par semaine; une publicité sera faite en ce sens par le technicien en loisirs; un entraîneur sera engagé par la municipalité.

Location du gymnase de l'école Vents-et Marée pour le cours de Kobudo et de Karaté. Des cours de Kobudo ont débuté le 1er avril 2019 et se termineront le 3 juin. Des cours de Karaté ont débuté le 5 avril 2019 et se termineront le 7 juin.

Pour ces cours, la location du gymnase est demandée et l'ouverture des portes engendre des frais à la municipalité; des frais de 35\$ par cours de Kobudo et cours de Karaté devront par conséquent être payés par période de location et ce, au plus tard le 30^e jour suivant le dernier cours de la session, à défaut de se voir refuser les prochaines demandes.

Achat du système de son du Centre des Loisirs Place St-Georges.

CONSIDÉRANT l'importance de pouvoir offrir un système de son et de transmission adéquatement acceptable pour le nouveau centre, l'offre de service et d'équipements offert par Animation de L'Est est acceptée comme présentée sous la soumission en date du 14 février 2019.

Achat des caméras de surveillances pour le Centre des Loisirs Place St-Georges.

Il est primordial d'avoir un système de surveillance du nouveau Centre de Loisirs

Place St-Georges.

L'estimé de Sécur-Max en date du 4 mars 2019 au coût de 1 773.95 \$ est accepté comme présenté.

FINANCES

Ministère de la Famille Québec Programme de soutien aux politiques familiales municipales

La convention d'aide financière 2018-2021 a été déposée pour intégrer le programme de soutien aux politiques familiales municipales; les sommes de la subvention par le programme demandées est de 5 250 \$ et l'apport par la Municipalité sera de 2 250 \$; la demande a été déposée le 21 mars 2019 au sous-ministre adjointe, madame Line Fortin, de la direction générale des opérations régionales.

Refinancement d'un montant de 2 289 000 \$ relatif à un emprunt (règlement 34-10) échéant le 22 juillet 2019

Le refinancement du règlement 34-10 relatif à un emprunt échéant le 22 juillet 2019 au montant 2 289 000 \$ doit être déposé devant le STEFE dans les plus brefs délais; les frais de refinancement sont approuvés et seront imputés au fond de roulement pour un maximum de 2% du refinancement; la date maximum pour le formulaire à remplir du STEFE, est le 5 juin 2019; le prêt sera ouvert et disponible pour information le 8 juillet à 11:00 du matin; l'adjudication sera donnée à la séance du 8 juillet 2019 à 19 :30; le déboursé sera au compte de la municipalité le 22 juillet 2019.

INFORMATIONS

Prochaine réunion du conseil – le 6 mai 2019 à 19h30

AFFAIRES NOUVELLES

Demande d'un programme dans la municipalité de Cacouna pour le remboursement des couches lavables

Dépôt d'une demande d'un rabais monétaire pour l'utilisation des couches lavables achetées pour les nouveaux-nés. Une étude est en cours afin d'établir les modalités et le fonctionnement d'un tel programme pour la municipalité de Cacouna et de ses jeunes résidents.

Cacouna en Concerts, demande de soutien / don

Les citoyens de Cacouna profitent gracieusement ou à titre de cotisation volontaire des concerts offerts à l'église St James The Apostle lors de la saison estivale d'été; ce conseil accorde un don de 1 200\$ pour ce projet qui se finance par lui-même.

PÉRIODE DE QUESTIONS

OFFRE D'EMPLOI SECRÉTAIRE-ADMINISTRATIVE

La Municipalité de Cacouna est à la recherche d'un (e) secrétaire administrative à temps partiel.

Principales fonctions :

Sous l'autorité de la direction générale, la personne désignée devra principalement accomplir les tâches suivantes : Acheminer les différents messages et accueillir la population. Dans le cadre de ses fonctions, elle devra également exécuter la saisie de données sur ordinateur : de lettres, avis, procès-verbaux, règlements, etc. et en assurer le suivi approprié; effectuer le classement des dossiers et à leur archivage en respectant les normes de classification; procéder à des encaissements au comptoir; à la facturation des comptes de clients; à exécuter diverses écritures comptables et toutes autres tâches confiées par son supérieur. Le titulaire devra être organisé, autonome et apte à gérer les priorités.

Profil recherché :

- Courtoisie et diplomatie
- Discrétion
- Esprit méthodique et organisé
- Honnêteté
- Polyvalence et débrouillardise
- Sens des responsabilités

Exigences et conditions de travail :

Scolarité : Formation collégiale en techniques administratives (finances) ou en secrétariat.

Maîtrise des logiciels : Word, Publisher, Excel ainsi que l'environnement internet. PG mégagest serait un atout.

Années d'expérience reliées à l'emploi : 1 à 2 années

Langues :

Excellente maîtrise de la communication orale et écrite en français

Salaire offert : Selon les compétences

Statut d'emploi : Temps partiel

Seules les personnes retenues seront contactées.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard, mercredi le 26 juin 2019, avant 16 heures 30 à l'adresse suivante :

Municipalité de Cacouna
415, rue St-Georges
Cacouna (Québec) G0L 1G0
Courriel : ghdaris@cacouna.ca



Mot de la mairesse

Bonjour chers Cacounois & Cacounoises

Enfin le mois de juin est arrivé. Quel bonheur de travailler sur nos terrains, jardiner et ramasser tous les débris de branches que l'hiver rigoureux nous a laissés.

Je voudrais vous sensibiliser sur la sécurité de nos rues et de nos routes, sur l'importance de respecter les limites de vitesse et d'être vigilant aux traverses piétonnières. Nous avons reçu plusieurs plaintes de nos citoyens.

Des travaux du ministère des Transports sont présentement en cours sur le viaduc de la Route de l'Église. Soyons prudents, ces travaux devraient se terminer au mois de septembre. Il y aura aussi des travaux d'asphaltage sur la Route 191/291 qui débiteront bientôt.

La construction de Loisirs Place St-Georges est enfin terminée. Le 31 mai, les Loisirs et le Centre-Jeunes ont procédé au déménagement de leur matériel. Tout sera en place pour l'ouverture du terrain de jeux au grand bonheur de tous.

Malheureusement, nous avons eu du vandalisme à deux reprises. À la fin mai et au début juin. Les vitres du cabanon des Loisirs ont été cassées et la porte défoncée. Il y a présentement enquête. Ce bâtiment est muni de caméras de surveillance intérieures et extérieures.

À notre demande, les membres classificateurs des Fleurons ont accepté de reporter à l'année prochaine notre inspection, car l'aménagement du terrain de Loisirs Place St-Georges ne sera pas terminée à temps. On ne veut pas être pénalisée, car nous voulons un quatrième fleuron.

Nous avons besoin de bénévoles pour faire partie du Comité d'Embellissement. Si vous avez de l'intérêt, une réunion a eu lieu le mardi 18 juin à 19h au bureau municipal. Vous serez les bienvenus si vous voulez vous joindre aux bénévoles.

À noter : le pèlerinage du Chemin des Navigateurs débute le 15 juin. Il y aura 4 pèlerins à tous les jours jusqu'au 29 juin inclusivement qui seront accueillis à la salle municipale. Nous nous faisons toujours un plaisir de bien les accueillir.

Ce sera la Fête de la Saint-Jean-Baptiste bientôt. Je vous invite à participer en grand nombre à cette activité rassembleuse.

Je vous souhaite un bel été rempli de soleil et de belles vacances en famille.

Ghislaine Daris

Les gros rebuts

Nous profitons tous de la belle saison pour faire le ménage du printemps et nous nous préparons à vider le grenier, le garage et le sous-sol. Et que faisons-nous des produits, des objets que nous ne voulons plus?

Qu'est-ce que je peux mettre au chemin ou qu'est-ce que je dois aller porter à l'écocentre ou qu'est-ce que je fais de ceci ou de cela?

Sachez que la municipalité a planifié des dates pour l'enlèvement des gros rebuts :

- 15 mai 2019
- 2 octobre 2019

En d'autres temps, nous vous invitons à vérifier sur le site Web de Co Éco les produits acceptés et l'horaire d'ouverture. http://co-eco.org/useruploads/files/2019_guide_ecocentre_riviere-du-loup.pdf

Les ventes de garage ou vide grenier

C'est tellement plaisant de trouver l'item que nous recherchons, l'unique ou le précieux! Mais encore une fois, il y a des dates à respecter. Celles-ci sont précises et prévues dans la réglementation municipale. Aussi afin d'éviter des contraventions, nous vous demandons de suivre les dates suivantes pour éviter une contravention :

- 15 juin au 25 juin 2019
- 15 juillet au 25 juillet 2019

Aucune autre date n'est possible. À l'exception d'un décès ou de fermeture de maison, veuillez contacter la municipalité.

Prévention Incendie

Les feux d'abattis selon le règlement 87-16 à l'article 8.

Les feux de foyer extérieur selon l'article 9 dudit règlement.

La définition d'un feu d'abattis est la suivante : destruction par le feu d'amas d'arbres, d'arbustes, de branchage, de branches ou autres matières semblables.

Nous ne parlons pas de feu de bois de construction, de débris ou de produits volatiles. Attention à ces éléments.

Article 8.2 du chapitre 3 du règlement 87-16 mentionne ceci :

«Toute personne désirant obtenir un permis de feu d'abattis doit: 1) déposer, auprès de l'autorité compétente (la municipalité de Cacouna), une demande de permis dûment signée et accompagnée de l'autorisation écrite du propriétaire du terrain visé, le cas échéant» entre autres.

La définition d'un feu de foyer extérieur est la suivante : destruction par le feu de matières combustibles dans un foyer où les flammes sont contenues sur toutes ses faces.

Article 9 du règlement 87-16 mentionne ceci entre autres au point 9.1 :

«Sauf pour les foyers, les grils ou les barbecues extérieurs. Les feux en plein air sont interdits à moins d'avoir déposé, au moins quinze (15) jours avant la tenue de l'évènement, une demande d'autorisation auprès de la division de prévention du service de sécurité incendie de la municipalité au moyen d'un formulaire disponible au bureau municipal de Cacouna.....»

Pièces Pyrotechniques. À l'approche des fêtes de la St-Jean-Baptiste ou de la fête du Canada, il serait tentant de vouloir célébrer ces soirées avec un feu d'artifice d'usage domestique. Voyez le règlement 87-16 sous l'article 7 du chapitre 2, avant de penser organiser un feu d'artifice quelconque.

Pour terminer avec ce règlement. Il est prévu des dispositions pénales au chapitre 7 de l'article 18 qui peuvent se chiffrer à plus de 4 000 \$ dans le cas du non-respect dudit règlement. Ça vaut la peine de vérifier sur le site de la municipalité le règlement 87-16 avant de faire quoi que ce soit! www.cacouna.ca

Les animaux domestiques

Le règlement numéro 49-12 mentionne certaines règles que vous devez suivre. Entre autres il est mentionné à l'article 5 dudit règlement que "Nul ne peut garder un animal domestique, vivant habituellement à l'intérieur des limites de la municipalité, sans avoir obtenu au préalable une licence conformément au présent règlement".

Petite médaille précieuse qui nous aidera à retrouver le propriétaire de l'animal égaré. L'animal doit porter cette licence en tout temps. Il est triste de constater que plusieurs propriétaires d'animaux (chiens entre autres) n'achètent pas la licence alors que le coût est de 10\$ seulement.

Sachez que si nous ne retrouvons pas le propriétaire de l'animal, nous essayons pendant trois jours de trouver quelqu'un qui voudrait bien l'adopter et, dans la négative, nous devons le faire euthanasier! Tout cela résultant d'un manque de responsabilité du propriétaire d'enregistrer son chien pour la modique somme de 10\$. Nous comptons sur vous pour inscrire votre animal dans notre registre et obtenir une médaille qu'il portera fièrement.

Animal errant ou qui hurle ou jappe souvent

Le chien jappe et hurle toute la journée? Bien évidemment ces aboiements feront en sorte de déranger les voisins. Or, le règlement sur les nuisances prévoit une sanction si vous ne faites pas en sorte que cessent ces comportements indésirables.

1. Lorsqu'il est observé qu'un chien aboie continuellement, un constat est rempli par notre personnel.
2. Ensuite, une lettre vous est adressée à l'effet que nous avons constaté que le règlement sur les nuisances n'est pas respecté et que vous devez dans un délai déterminé faire en sorte de remédier à la situation.
3. À défaut de remédier à la problématique, nous devons déposer devant la cour municipale une demande de sanction. Il serait dommage d'en arriver à cette solution.

Voyons ensemble ce qui peut être fait pour éviter que l'animal jappe, hurle ou décide simplement de quitter le nid familial.

- Vérifiez régulièrement les attaches, le collier, ou la clôture. Faites en sorte que l'enclos du chien soit en bon état.
- Assurez-vous de laisser de l'eau fraîche et un jouet.
- Votre chien jappe régulièrement et parfois hurle? C'est qu'il vit probablement de l'ennui.
- Fait-il suffisamment d'exercice lorsque vous revenez du travail ou même avant de partir travailler? Débutez votre journée par une petite marche avec l'animal.
- Saviez-vous qu'il y a des jeunes dans votre municipalité qui, en contrepartie d'un petit montant d'argent, peuvent faire une promenade avec votre chien, ramasser les excréments ou simplement jouer avec lui? Ce serait une bonne solution, ne croyez-vous pas?

LA PAGE SANTÉ : Les ruptures d'approvisionnement en médicaments

Les ruptures d'approvisionnement sont de plus en plus courantes dans le domaine de la santé et touchent beaucoup de patients depuis les dernières années. Il s'agit d'une problématique répandue partout dans le monde. La plupart du temps, il est facile de trouver des alternatives au médicament manquant. Le traitement ne s'en trouve donc pas perturbé. Dans de rares cas cependant, tels que la rupture d'approvisionnement ayant récemment touché les dispositifs injectables Epipen, l'indisponibilité d'un médicament peut s'avérer grave et mettre la vie des patients en danger.

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer les ruptures d'approvisionnement dans le domaine pharmaceutique. Entre autres, notons la difficulté à trouver la matière première en raison de différents problèmes d'ordre politique ou économique chez les pays producteurs, le fusionnement de certaines compagnies qui engendre un phénomène de monopole et la cessation de la production de médicaments qui ne répondent pas aux critères de qualité établis. Il faut savoir que différents organismes dans le monde sont en charge de s'assurer de la qualité et de l'innocuité des médicaments qui sont vendus en pharmacie. Au Québec, c'est Santé Canada qui veille à la protection du public. Il émet parfois des rappels visant certaines molécules, ce qui nous empêche de les servir aux patients puisqu'elles peuvent représenter un danger potentiel pour leur santé.



**Pharmacie
Lépicié, Miousse et associés**

418-867-3569

Heures d'ouverture
Lundi-vendredi
9h00 à 18h00
Mercredi: 9h00 à 20h00

Bas St-Laurent Pharma
535, rue du Patrimoine
Cacouna (Québec) G0L 1G0
Téléphone : 418-867-3569
Télécopieur : 418-867-3588

Philippe Lépicié et
Marie-Hélène Miousse
pharmaciens propriétaires

Le rôle de votre pharmacien est de tenter de ne pas interrompre votre traitement même si votre médicament habituel n'est pas disponible. Cela implique généralement de simplement commander le médicament d'un fabricant différent ou encore de le faire fabriquer « à la main » par une pharmacie spécialisée. Dans ce cas, la forme et la couleur du comprimé peuvent être modifiées légèrement, mais l'ingrédient actif demeure inchangé, donc le risque d'impact pour le patient est minime. Il est aussi parfois contraint de vous donner un comprimé d'une teneur différente, mais en vous faisant prendre par exemple seulement la moitié du comprimé afin de conserver le dosage habituel. Il peut également vous donner une quantité de médicaments plus restreinte s'il prévoit que le médicament sera bientôt disponible à nouveau. Si la rupture d'approvisionnement perdure, le pharmacien a le droit légalement de substituer le médicament par un autre de même classe thérapeutique après s'être assuré qu'il était impossible de se le procurer auprès de ses différents grossistes et des pharmacies avoisinantes. Il doit alors aviser votre médecin du changement qui a été effectué. Par la suite, s'il le juge nécessaire, il peut effectuer un suivi avec vous afin de vérifier si vous tolérez bien le médicament et s'il a les effets attendus (en vérifiant votre tension artérielle par exemple).

La gestion des ruptures d'approvisionnement fait dorénavant partie du quotidien de votre pharmacien et de son équipe technique. Ils doivent vous informer lorsqu'un changement de médication survient, verbalement ou encore en apposant un autocollant à cet effet sur votre contenant. L'objectif de votre pharmacien est de trouver, en collaboration avec vous et votre médecin, une solution de rechange qui sera efficace, sécuritaire et adaptée à vos besoins.

Marie-Christine Houle,
pharmacienne pour les pharmacies Lépicié et Miousse

Construction du PAVILLON D'ACCUEIL BERGER DU PARC CÔTIER KISKOTUK

Les travaux, débutés début mai, permettront une livraison du bâtiment prévue pour le début de la prochaine saison touristique estivale, soit pour la fin juin. Situé dans le secteur des Passereaux, le long du chemin de la Rivière-des-Vases à Cacouna, cette infrastructure hébergera un poste d'accueil à partir duquel des préposés fourniront de l'information sur les services et activités proposés au parc, une boutique, un bloc sanitaire et une salle communautaire. Il s'agit d'un pas en avant majeur afin d'offrir un service d'accueil de qualité aux utilisateurs du parc en général et plus spécifiquement à ceux de son camping rustique.

« Le parc Kiskotuk est un projet régional sur lequel nous travaillons depuis 2010. Nous sommes très heureux et fiers cette année que la construction du pavillon d'accueil Berger se concrétise. Invitation à la population à profiter de ces espaces naturels de villégiature chez nous. » - Ghislaine Daris, mairesse de Cacouna

MESSAGES DE RECONNAISSANCE

* Le personnel de l'École Primaire Vents-et-Marées et les élèves du village expriment leur reconnaissance à M. Louis Lévesque pour avoir été notre brigadier-adulte, de la rue du Patrimoine et de la rue St-Georges, pendant plus de 15 ans. Monsieur Louis était toujours « fidèle au poste »: il nous attendait, grands et petits, pour nous aider à traverser la rue en toute sécurité. Pour votre grande attention envers nos jeunes, nous prions Dieu de vous accueillir en son Paradis.

* M. Bertrand Chouinard nous a quittés en mars après une longue hospitalisation à Rivière-du-Loup. Sa présence en notre milieu laisse des souvenirs inoubliables. Homme serviable envers les gens seuls ou âgés, il leur rendait de nombreux services peu importe la saison: pelouse, râtelage, neige, réparations diverses etc. Merci M. Chouinard pour votre grand dévouement. Les personnes que vous avez aidées vous sont reconnaissantes. Que la paix soit votre récompense! Le Seigneur vous accueillera les bras ouverts.

COURS D'ANGLAIS

ou de
CONVERSATION ANGLAISE

À Cacouna.

Cours en petit groupe de 2 à 4 ou cours privé.

Adapté à vos besoins.

Pour informations, contacter:

Karen-Ann Fallu

RECHERCHE

Articles de cuir et
anciens colliers de perles ou autres,
laine à tricoter, tiges de fibre de verre,
pour les recycler en objets artistiques.

CRÉATION SÉBAST
Art naïf Amérindien

SÉBASTIEN DESJARDINS
723 B DU PATRIMOINE
Cacouna, QC, G0L1G0

418 605-1636



**YOGA
FLEUVE
.com**

BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-NELLIGAN

HORAIRE D'ÉTÉ

Lundi : 19h00 à 20h30

Mercredi : 19h00 à 20h30

Jeudi : 15h30 à 16h30

Fermé le samedi du 29 juin au 31 août

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ 2019

Tous les jeunes d'âge préscolaire et primaire sont invités à participer, à chacune de leurs visites, à un concours permettant de gagner des livres à la fin de l'été. Un coupon à remplir sera remis lors du passage à la bibliothèque ainsi qu'une carte à échanger sur le thème de cette année soit «Un été fantastique, magique... de fabuleuses histoires à découvrir!»

- Les jeunes du terrain de jeu auront aussi l'occasion de venir à la bibliothèque durant la saison estivale.

EXPOSITIONS ET ACTIVITÉS

Jusqu'au 12 septembre : Exposition à l'aquarelle

«La plage de Cacouna au 19^e siècle» de Marjolaine Dionne. Venez voir et écrivez un mot à notre artiste qui nous fait la gentillesse d'afficher ses oeuvres à la bibliothèque pour l'été.

Jusqu'au 12 septembre : Les Esprits de la nature

Petits et grands pourront entrer dans ce monde enchanteur peuplé de fées, d'elfes, gnomes et lutins. Faites attention ou vous marchez! De petits êtres vous surveillent, tapis dans l'ombre... L'invitation vous est lancée, afin d'entrer dans le monde merveilleux de ces créatures fantastiques!

Jusqu'au 12 septembre : Les paysages marins du Saint-Laurent

Cette exposition est une invitation à explorer le fleuve Saint-Laurent et la richesse de son paysage. Essentiellement constituée de beaux livres figuratifs, cette exposition vous permettra de découvrir les environnements variés tels les paysages insulaires, les zones estuariennes, les paysages côtiers ainsi que des aspects écologiques et historiques du Saint-Laurent, un des plus grands fleuves d'Amérique du Nord.

Bon été à tous!

Resp.: Céline Roy, (418) 867-1781, # 8,
aux heures d'ouverture

Consultez notre page Facebook pour plus d'informations.

**J'achète vos vieux papiers...
... d'avant 1940**

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
- Cartes mortuaires

**Richard Michaud
418.862.5671**

SAMEDI ET DIMANCHE 10 ET 11 AOÛT 2019



L'édition 2019 (8^e) de «Deux Nations, Une Fête» se déroulera cette année les samedi et dimanche 10 et 11 août, de midi à 17h. Cette année, les deux cultures seront présentées en deux lieux voisins, chacune avec plus de kiosques et d'activités.

Sur la pointe rocheuse et boisée où l'événement se déroulait l'an dernier, au bas de la rue du Quai, il y aura le **POW WOW MALÉCITE**, avec ses danses, cérémonies et rites traditionnels*, encore mieux expliqués que par le passé, et ses artistes et artisans prêts à vous faire goûter et découvrir arts et coutumes autochtones. Une sculpture** imposante sera également inaugurée à cette occasion sur l'extrémité rocheuse dominant le fleuve.

Tout près de là, au Parc de la Fontaine Claire et sur le terrain connexe du côté est de la rue seront disposés kiosques et chapiteaux du **FESTIVAL HISTORIQUE**. Artistes, artisans et animateurs présenteront autant de savoir-faire traditionnels québécois, sous forme d'ateliers, de présentations, d'animations et d'expositions. Jeux, maquillage et ateliers pour enfants seront aussi au programme.

Les deux sites étant gratuits, le visiteur pourra alterner d'une culture à l'autre et encore mieux percevoir les particularités et richesses de chacune. Comme l'an dernier, il y aura service d'un traiteur sur place.

(Consulter Facebook Deux Nations, Une Fête)

DEUX NATIONS, UNE FÊTE

CACOUNA 10-11 AOÛT 2019
ENTRE 12H ET 17H



LA RENCONTRE DE DEUX CULTURES



* Pour mieux comprendre l'attitude attendue des visiteurs assistant aux Pow Wows qui se déroulent un peu partout au Québec, voici un texte de Ginette Landry pour la revue AGIR de mai dernier.

« SUR LA ROUTE DES POW-WOWS

Pendant l'été, des milliers d'Autochtones organisent de grandes fêtes appelées pow-wows. Ces rassemblements, ancrés dans les traditions des Premières Nations, sont régis par de nombreux protocoles. Le pow-wow a un caractère sacré, une dimension spirituelle. Les non-Autochtones y sont invités, mais doivent respecter l'expression des cultures autochtones dont les racines sont ancrées dans des pratiques spirituelles traditionnelles. »

**** SYMBOLIQUE DE LA SCULPTURE « CONTRE VENTS ET MARÉES »**



«La sculpture CONTRE VENTS ET MARÉES représente le désir de réappropriation du territoire de la Première Nation Malécite de Viger. À la base, le tambour symbolise les battements du coeur de la Terre-Mère (Cercle de Vie). Il occupe une place centrale dans l'univers musical et spirituel des Autochtones. Le canot et les figures d'animaux représentent la survie ainsi que la résilience de ce peuple nomade.» (PNMV)

Des informations plus détaillées sur la programmation et les activités seront présentées d'ici à l'événement dans différents médias: Info-Dimanche, Radio et télé, page Facebook de l'événement «Deux Nations, Une Fête» et celle du «Journal EPIK», de même que par la Poste sur un carton couleur la semaine précédant l'événement.